



Réduction de 12 comptes spéciaux dans le projet de loi de finances 2015

B.Zohra

9 septembre 2014

Commentaires fermés sur Réduction de 12 comptes spéciaux dans le projet de loi de finances 2015



Le nombre des comptes d'affectation spéciale (CAS) du budget de l'Etat sera réduit de 12 comptes, selon le projet de la loi de finances (PLF) de 2015.

Les propositions du PLF 2015, dont l'APS a obtenu une copie, portent sur l'assainissement de 12 CAS et ce, par le regroupement de 11 comptes en 5 (soit une réduction de 6 comptes), la clôture et la budgétisation de 5 autres et la clôture définitive d'un (01) autre compte.

Cette action a pour objectif de "retour à l'orthodoxie budgétaire sans pour autant porter préjudice à la réalisation des programmes de développement en cours".

"La prolifération des CAS, le manque de transparence et de rigueur au plan de leur gestion n'ont cessé d'être relevés tant par les magistrats de la Cour des comptes que par les parlementaires des deux chambres à l'occasion de l'examen des différents projets de lois de règlement budgétaire", est-il indiqué dans ce document.

Le ministère des Finances qui dit avoir pris en considération ces observations avait entamé en 2010 une opération d'assainissement des comptes spéciaux.

Leur nombre a été ramené de 75 il y a quelques années à 68 actuellement.

Un responsable du ministère avait indiqué à l'APS que le gouvernement visait à réduire encore ce nombre à 55 en 2015 avec l'objectif des les assainir définitivement en 2018.

Pour 2015, les mesures proposées visent essentiellement à limiter, à l'avenir, la date de clôture des CAS qui couvrent des événements conjoncturels à deux années à compter de leur achèvement et de clôturer les comptes financés intégralement sur les ressources budgétaires et qui n'ont pas fonctionné pendant trois années consécutives.

Les autorités publiques comptent également regrouper les CAS qui concourent à la réalisation d'un même objectif sectoriel et budgétiser certains comptes dont les actions peuvent élarger au budget général de l'Etat.

Pour se faire, le PLF propose la définition des modalités d'allocation budgétaire aux comptes d'affectation spéciale du Trésor.

Rechercher...

Rechercher

Login

Username

Password

☒ Remember Me

Login →

Mots-clés

entreprise investissement Algérie

industrie PME développement

projet économie produit

production Commerce création

banque partenariat crédit

importation Ansej finance salon

emploi marché financement

formation activité exposition

professionnel FCE ANDI CNAC

jeune

Nos offres d'emploi en partenariat avec



Pays: Algérie ▼

Région:

-- Toutes les Régions -- ▼

Fonction:

Toutes les fonctions ▼

Mots clés:

Rechercher

» Recherche avancée

Les mieux notés

Hommes d'affaires algériens au sommet international du bâtiment en Turquie - 0 votes

L'approche globale de l'entreprise - 0 votes

La Hongrie oeuvre à revitaliser les relations économiques avec l'Algérie - 0 votes

Des locaux seront réservés à l'OAIC pour la vente directe au consommateur - 0 votes

Source: <http://www.aps.dz/>

0 0

MOTS-CLÉS » compte, développement, finance, loi, projet**PUBLIÉ DANS »** Actualité**B. Zohra**

(Tous les articles de B. Zohra)

B. Zohra, diplômée de la faculté d'Alger, dotée d'une expérience de plus de 6 ans dans des institutions de services aux petites et moyennes entreprises, et plus de 5 ans dans des établissements financiers.

Articles liés



PLF 2015: le taux de l'IBS fixé à 23% pour toutes les sociétés, de nouvelles taxes instituées

9 septembre 2014 Commentaires

fermés sur PLF 2015: le taux de l'IBS fixé à 23% pour toutes les sociétés, de nouvelles taxes instituées

Le taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) sera désormais de 23%, un taux unique pour toutes les sociétés, productives et de services, selon la proposition du projet de la loi de finances (PLF) pour 2015 qui propose l'institution de nouvelles impositions, la suppression de certaines et la



Mohamed Djellab réfute tout recours à une dévaluation du dinar !

19 février 2015 Commentaires fermés

sur Mohamed Djellab réfute tout recours à une dévaluation du dinar !

Le ministre des Finances, Mr Mohamed Djellab, a réfuté hier tout recours à une dévaluation du dinar. Il a ajouté que plusieurs importateurs maintiennent leurs prix à la hausse, malgré la baisse des cours mondiaux de certaines matières premières notamment alimentaires. "Il n'y a pas eu de dévaluation du dinar.



"Pas de retour immédiat au crédit à la consommation"

30 janvier 2013 Commentaires fermés

sur "Pas de retour immédiat au crédit à la consommation"

Le ministre des Finances, M. Karim Djoudi, a annoncé, hier, à Alger, le retour au crédit à la consommation mais «pas dans l'immédiat». D'autant que les ménages «ont aujourd'hui les revenus nécessaires pour pouvoir consommer», a souligné le premier argentier du pays, en marge de la présentation, devant le Conseil



Amar Djilani: l'examen du projet de loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent se déroule dans le respect de la loi !

28 janvier 2015 Commentaires fermés sur Amar Djilani:

l'examen du projet de loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent se déroule dans le respect de la loi !

Mr Amar Djilani, le président de la commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a affirmé mardi passé que " l'examen du projet de loi amendant et complétant la loi 01-05 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent

Les commentaires sont fermés.

Annuaire Algérie

Le Journal de l'emploi Algérie

L-TECH RIDEAUX METALLIQUE ALGERIE rideaux automatiques électrique Algérie ,rideaux métallique électrique, micro perforées rideaux électriques, perforées rideaux électriques, perforées rideaux électriques

algerie-grossiste.com

PME-dz.com

Site Web d'aide à la création et à la gestion d'entreprise en Algérie. PME-dz.com est le lieu où se rencontrent les porteurs de projets et les chefs d'entreprises pour s'entraider bénévolement ou à but lucratif si consensus trouvé sur le forum du site. PME-dz.com a un seul but qui est celui d'encourager la création d'entreprise pour la multiplication des emplois.

Rechercher

Rechercher...

Rechercher

Vers l'élaboration d'une loi pour renforcer la lutte contre la contrefaçon - 0 votes

Les Nouvelles Publications

Les modalités pratiques de la Pré-domiciliation électronique

Le pôle biotechnologique de Sid Abdellah drainera plus de 12 milliards de dollars d'investissements à l'Algérie

Les étapes de Création du Registre du Commerce

Importations des véhicules: la facture en baisse de 58% en janvier-février 2016

34 exposants au Salon international de l'automobile d'Alger

Partenaires

Algérie Proxy

Annuaire Algérie

NetBeOpen – Hébergement de sites Web